



ACCEPTATION DE LA NOTIFICATION

Notification pour mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

Ecolab Annex I Lactic acid (CAS No.50-21-5) spray family ? famille de produits est notifié conformément à l'article 27 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 10/06/2029.

Une demande pour un renouvellement de la notification doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse du notifiant:

ECOLAB DEUTSCHLAND GMBH

Ecolab - Allee 1

D-40789 Monheim am Rhein

Numéro de téléphone: +49 2173 5991 731 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial de la famille de produits: Ecolab Annex I Lactic acid (CAS No.50-21-5) spray family ? famille de produits
- Numéro de la notification de la famille de produits: EU-0019205-0000
- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:
 - o AL - autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide lactique (CAS 50-21-5): 4.0 % -4,44%
--

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est notifiée:

3 Hygiène vétérinaire

Exclusivement notifié comme produit désinfectant pour les trayons par pulvérisation à appliquer automatiquement ou manuellement, après la traite.



§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Ecolab Annex I Lactic acid (CAS No.50-21-5) spray family ? famille de produits:

ECOLAB EUROPE GMBH, CH

- Fabricant Acide lactique (CAS 50-21-5):

PURAC BIOCHEM B.V. , NL

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 1 meta SPC.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Notification pour mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides
Lucrece Louis

25/10/2019 12:16:55